



Réduisez vos TMS avec TMS Pros

Les TMS : Première cause de maladies professionnelles



Cécile COSTES-STOCKER
Nathalie CUCHE
Marie-Laure HAMEURY
infos.tmspros.cramif@assurance-maladie.fr

INGRÉDIENTS POUR UN WEBINAIRE AGRÉABLE

- **POUR LE CONFORT DE TOUS, DÈS VOTRE CONNEXION VOTRE MICRO EST COUPÉ**
- **AU COURS DE LA PRÉSENTATION, VOUS POURREZ POSER VOS QUESTIONS PAR ÉCRIT VIA LE FIL DE DISCUSSION**
 - LES RÉPONSES SERONT APPORTÉES AU FUR ET À MESURE
 - UNE SYNTHÈSE POURRA ÊTRE FAITE À LA FIN DE LA PRÉSENTATION
- **LA PRÉSENTATION AINSI QUE LE REPLAY SERONT DISPONIBLES À LA FIN DE CE WEBINAIRE**
- **UN LIEN VERS UN QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION SERA TÉLÉCHARGEABLE À LA FIN DU WEBINAIRE AUQUEL NOUS VOUS INVITONS À Y RÉPONDRE**



1. LES TMS, CE QU'IL FAUT RETENIR

- DE QUOI PARLE T-ON ?
- UN CONSTAT CHIFFRÉ

2. LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION DES TMS

- DES CONSÉQUENCES LOURDES POUR LES ENTREPRISES
- DES CONSÉQUENCES LOURDES POUR LES SALARIÉS
- LES FACTEURS DE RISQUES
- DES FACTEURS DE RISQUES AUX DÉTERMINANTS

3. LE PROGRAMME TMS PROS

- UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE EN 4 ÉTAPES
- L' OFFRE DE FORMATION
- LES AIDES FINANCIÈRES

4. LE SITE TMS PROS

- SE CONNECTER AU SITE ET ACCÉDER AUX OUTILS

5. UN RETOUR D'EXPÉRIENCE

- SOCIÉTÉ METRO – JONATHAN BRESSOLLES

LES TMS : CE QU'IL FAUT RETENIR

- De quoi parle-t-on ?
- Un constat chiffré

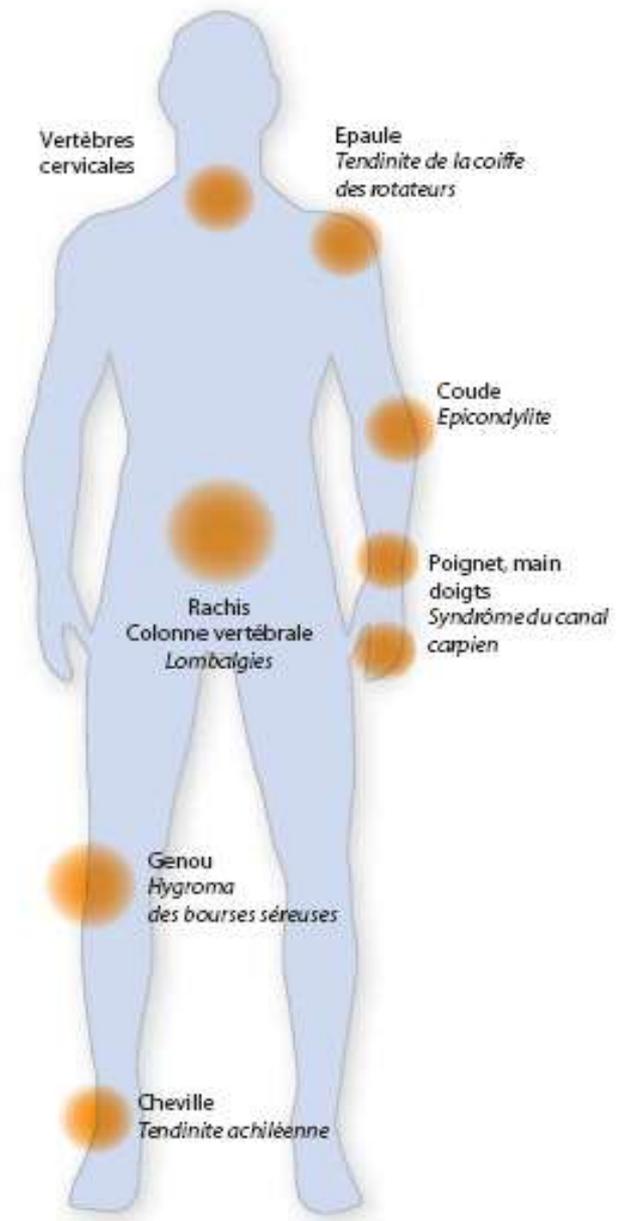
De quoi parle-t-on ?

TMS pour **Troubles Musculo-Squelettiques**

Pathologies qui touchent principalement **les muscles, les tendons et les nerfs.**

Les TMS se traduisent toujours par des **symptômes douloureux** pour le salarié et une **réduction de ses capacités.**

Les TMS sont responsables de diverses affections qui peuvent toucher **les membres supérieurs, le dos et les membres inférieurs.**



De quoi parle-t-on ?

Accident du Travail

ou

Maladie Professionnelle ?

Survenue soudaine

- Lombalgie
- Déchirure ligamentaire
- Entorse
- Déchirure musculaire

**Douleur
aigüe**

Le plus souvent déclarés
en **Accidents du travail**

Installation progressive

- Tendinite
- Syndrome de la coiffe des rotateurs
- Syndrome du canal carpien
- Hygroma du genou
- Arthrose

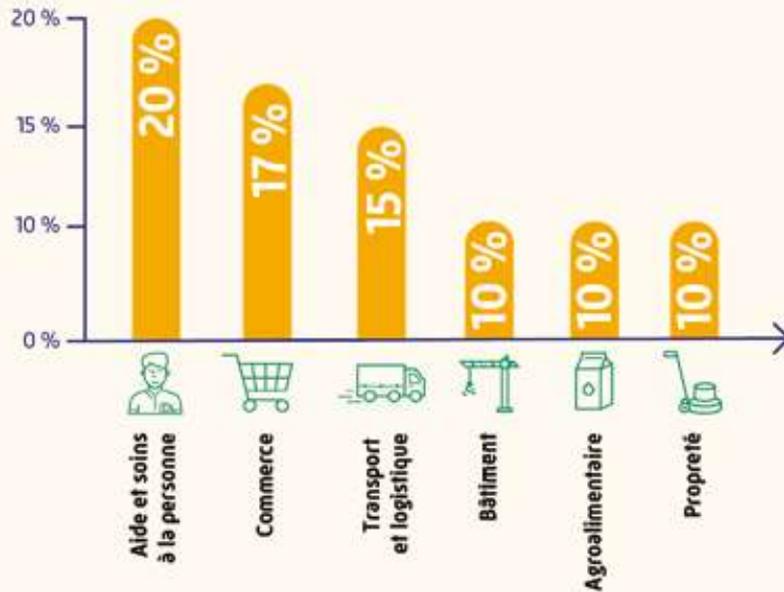
**Douleur
chronique**

Maladies professionnelles
(Tableaux 57, 69, 79, 97, 98)

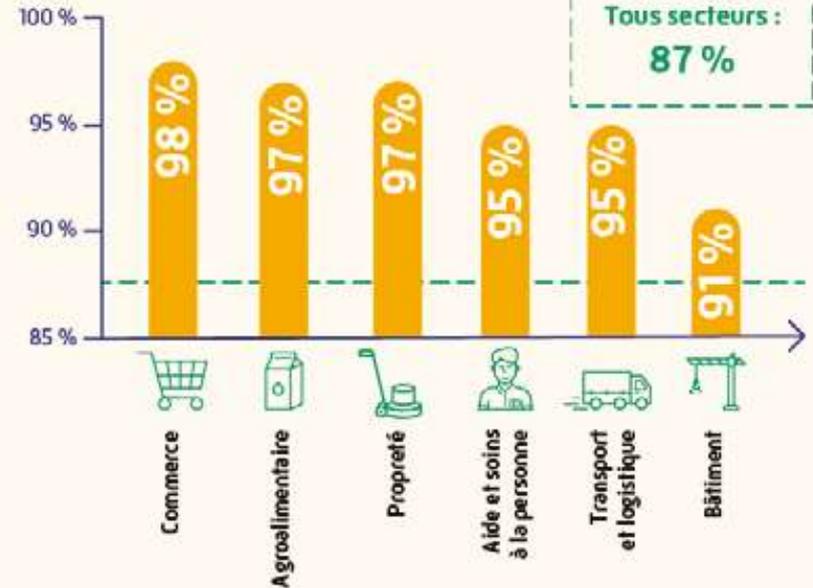
Un constat chiffré



La part de la lombalgie dans les accidents du travail par secteur d'activité

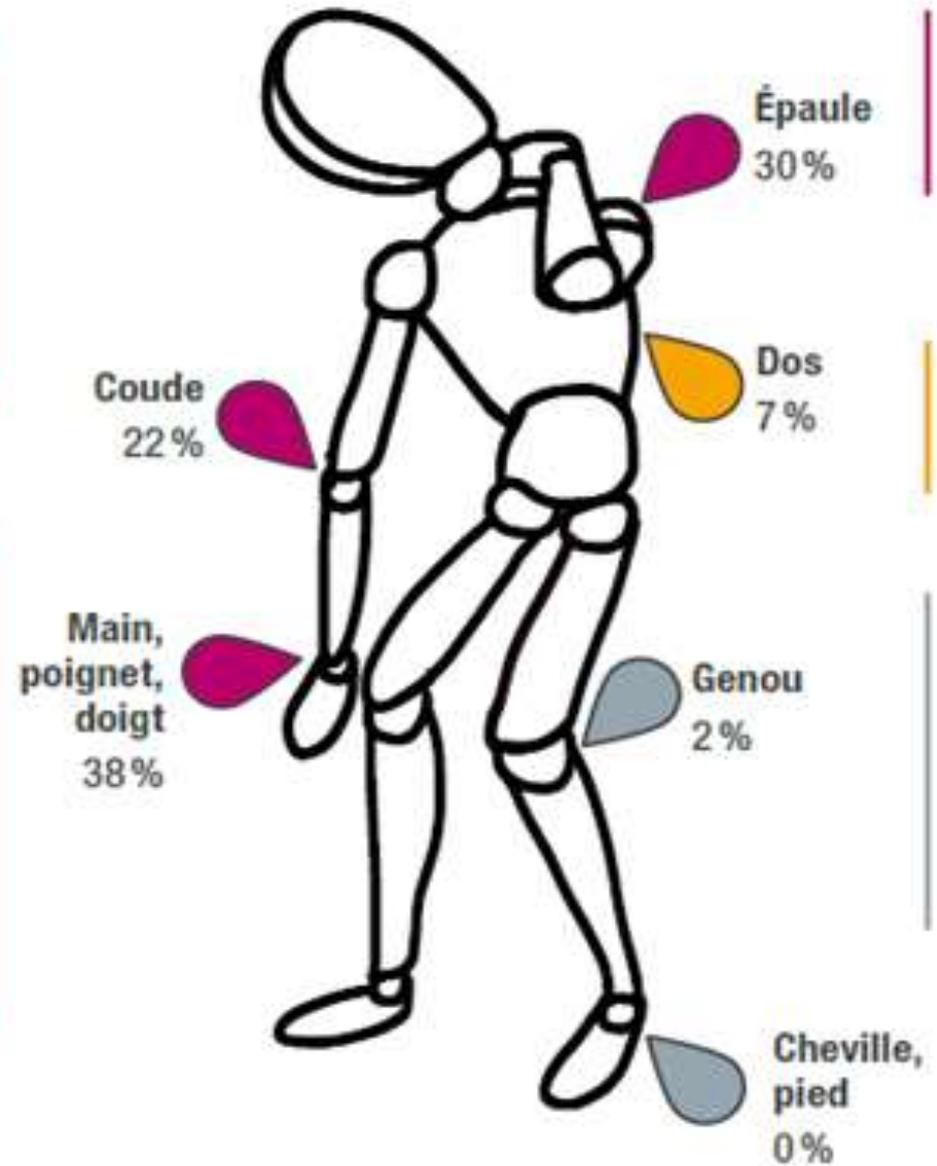


La part des TMS dans les maladies professionnelles par secteur d'activité



Un constat chiffré

87 %
des maladies professionnelles
reconnues sont liées à des **TMS**.



Les chiffres d'Ile de France en 2019

Durée moyenne des arrêts de travail et coût moyen réel pour un TMS suite à une déclaration de MP

Tableau 69
Affections provoquées par les outils vibrants à main

435 jours
≈ 60 000€

Tableau 97
Affections chroniques du rachis lombaire – Vibrations corps

549 jours
≈ 61 100€

Tableau 98
Affections chroniques du rachis lombaire - Manutentions

463 jours
≈ 63 900€

Tableau 79
Lésions chroniques du ménisque

235 jours
≈ 23 800€

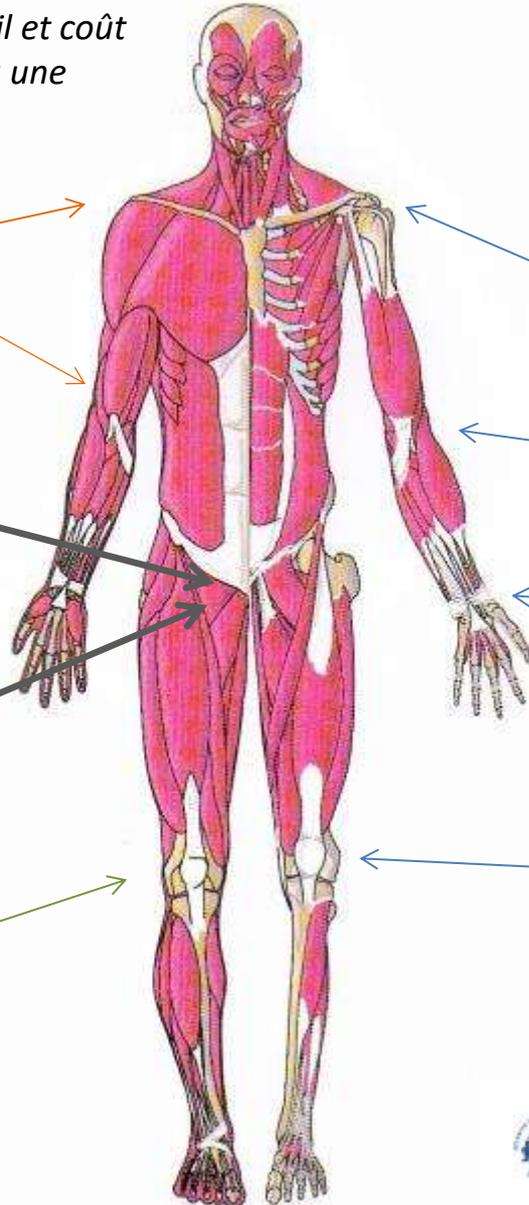


Tableau 57
Affections péri articulaires

Epaule
344 jours
≈ 49 500€

Coude
223 jours
≈ 16 800€

Poignet, main
194 jours
≈ 14 500€

Genou
194 jours
≈ 21 000€

LES ENJEUX DE LA PREVENTION DES TMS

- Des conséquences lourdes pour les entreprises
- Des conséquences lourdes pour les salariés
- Les facteurs de risques
- Des facteurs de risques aux déterminants

❑ Coûts directs

- Maintien du salaire
- Majoration du taux de cotisations AT/MP
- Indemnités complémentaires en cas de MP

❑ Coûts indirects

- Absentéisme
- Recherche de remplacement, formation préalable nécessaire
- Baisse de la performance : perte de productivité et de qualité
- Épuisement des salariés
- Perte d'implication
- Perte de clients par dégradation de la qualité et de la réactivité
- Dégradation de l'image de l'entreprise
- Difficultés de recrutement...

❑ Coûts directs

- Maintien du salaire
- Majoration du taux de cotisations AT/MP
- Indemnités complémentaires en cas de MP

❑ Coûts indirects

- Absentéisme
- Recherche
- Baisse de la qualité

- Baisse de la qualité et de la réactivité
- Baisse de la productivité de l'entreprise
- Difficultés de recrutement...

Coûts indirects : 3 à 7 fois plus élevés

Des conséquences lourdes pour les salariés



Les facteurs de risques



Facteurs individuels
Âge, sexe, santé,
sensibilité...

Facteurs biomécaniques
Effort, répétitivité,
posture, travail
statique...

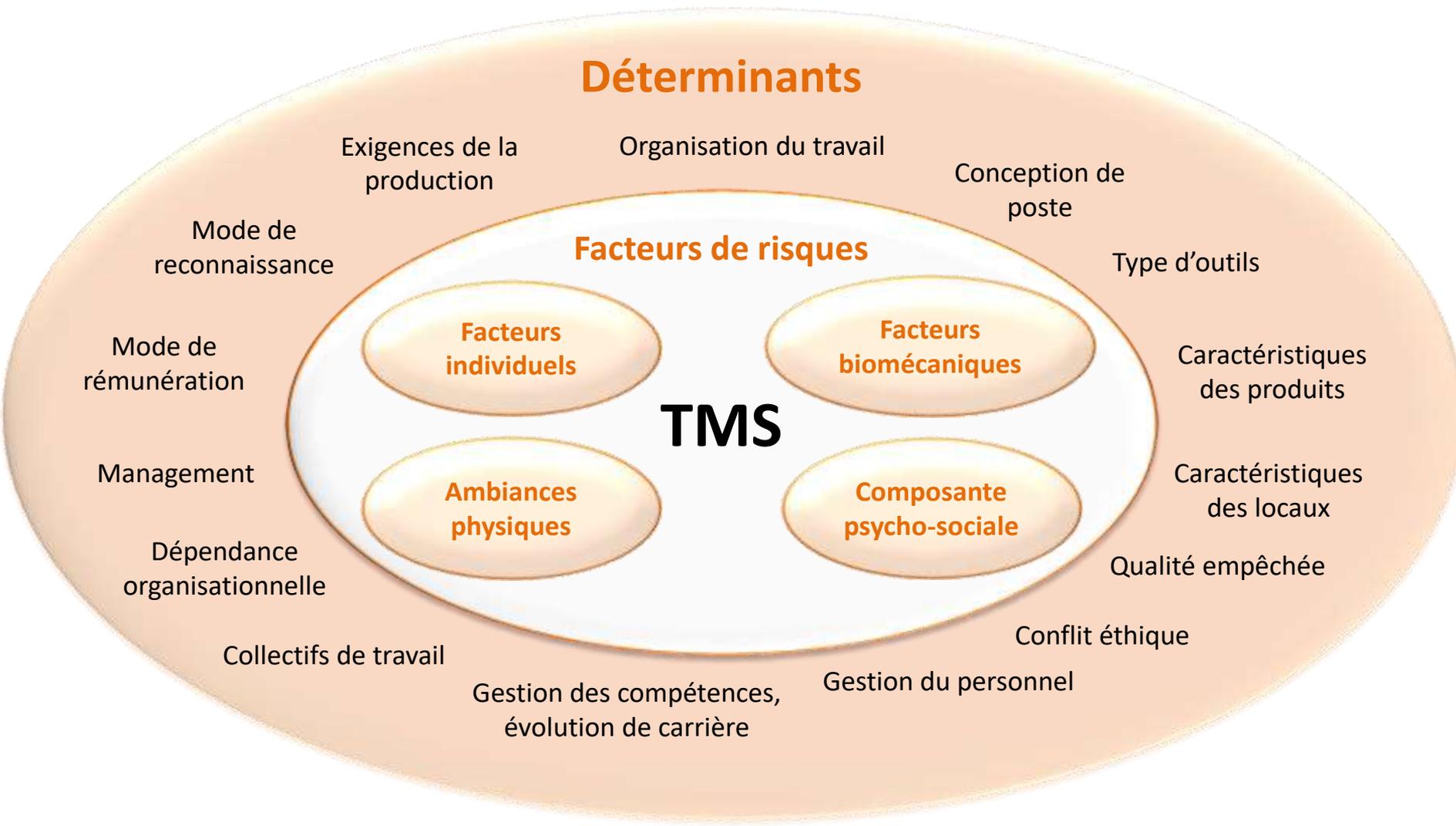
TMS
Plaintes
Pathologies

Ambiances physiques
Travail au froid,
vibrations

Composante psycho-sociale
Stress, tensions
au travail...



Des facteurs de risques aux déterminants



LE PROGRAMME TMS PROS

- Une démarche structurée en 4 étapes
- L'offre de formation
- Les aides financières



OBJECTIFS DU PROGRAMME

En Ile de France
1200 établissements ciblés

- ➔ Faire progresser **les entreprises** par une **démarche durable** de prévention
 - *adaptée à toutes les entreprises*
 - *déclinable sur tous les risques*
- ➔ **Valoriser, capitaliser, mutualiser** les « bonnes pratiques » sur le terrain
 - *organiser des échanges d'expérience entre les entreprises*
- ➔ Faire progresser **les secteurs d'activités**
 - *associer les organisations professionnelles....*

TMS Pros – Une démarche structurée en 4 étapes



Objectifs :

- **S'engager** dans la démarche de prévention des TMS
- Mener un **état des lieux** afin d'évaluer votre démarche actuelle

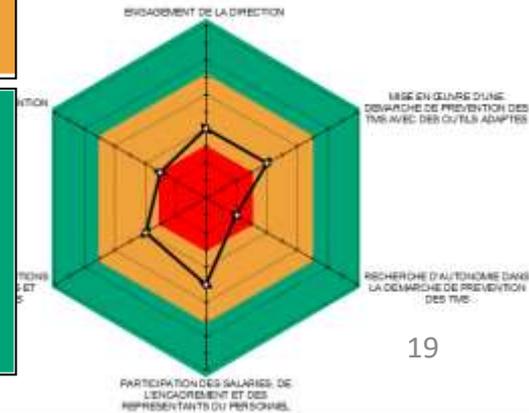


Les TMS, en quoi mon entreprise est-elle concernée ?

Evaluation de la démarche de prévention des TMS

Cet outil vous permet d'évaluer votre démarche de prévention des TMS et des lombalgies. A l'étape 1 de la démarche, cet outil d'auto-évaluation vous est proposé pour évaluer votre situation actuelle, notamment vis-à-vis des actions de prévention mises en œuvre dans votre entreprise.

A l'étape 4 de la démarche, cet outil vous permet d'évaluer votre progression et d'identifier les axes de progrès possibles.



Objectifs :

- Rassembler vos informations, **vos indicateurs** au sein d'un tableau de bord



NOM DE L'ETABLISSEMENT

Date

TABLEAU DE BORD TMS

Indicateurs	Nature	Nombre	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif de l'entreprise	Effectif salarié au 01/01/_	Nombre de CDI	215	205	193	155	117
		Nombre de CDD		23	11	32	4
		Nombre de Total CDI + CDD	215	228	204	187	121

Etape 2 : Par quoi commencer ?

Objectifs :

- Formaliser l'**Engagement** de la Direction



- Identifier et mobiliser **les Compétences** nécessaires :

- **Formation** d'une **Personne Ressource**,
- **Accompagnement** par un **intervenant externe** :
Ergonome du service de santé au travail, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, consultant en ergonomie



- **Inform**er vos salariés sur la démarche initiée



Objectifs :

- Repérer et hiérarchiser les postes ou les **situations de travail prioritaires** les plus à risque de TMS

Dépistez les risques de TMS dans votre entreprise

GRILLE DE DEPISTAGE					
Localisation*:				Nombre de salariés*:	
Situation de travail*:					
Pour cette situation de travail, avez-vous déjà observé...					
<i>A remplir en collaboration avec le service de santé au travail, les ressources humaines et/ou le service administratif</i>					
INDICATEURS	ITEMS	Non	Oui	COMMENTAIRES	
Santé au travail	... un accident du travail avec arrêt ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
	... des plaintes, des douleurs, une pathologie de l'appareil locomoteur ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
	... une inaptitude médicale ou une adaptation du poste de travail ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
	... une alerte des instances représentatives du personnel ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		

- Définir votre projet de prévention des TMS sous forme d'une **Note de Cadrage, outil de pilotage**
 - Enjeux et Objectifs
 - Périmètre de votre démarche
 - Moyens alloués ...

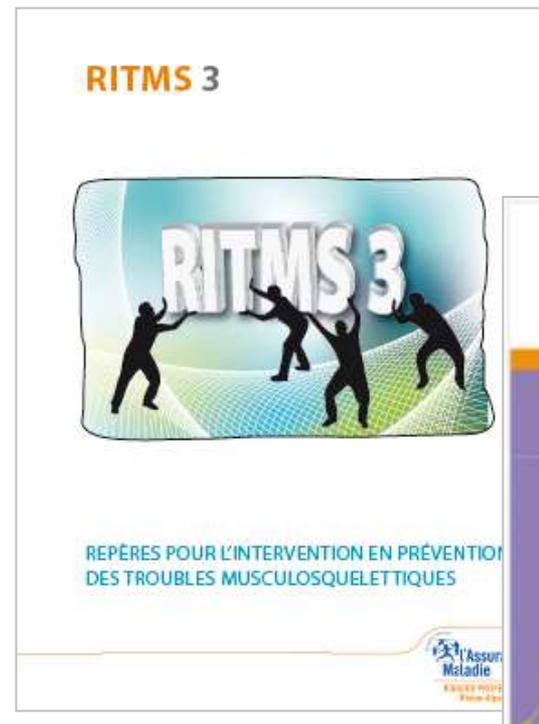


Objectifs :

- Effectuer une **analyse approfondie, un diagnostic** de la situation la plus « à risque » en matière de TMS basée sur des observations et des échanges



- Doit être réalisée par une **personne compétente** désignée en Etape 2
- Permet de déterminer les **facteurs de risques physiques et psychosociaux liés au travail**
- Permet d'**identifier les causes**



Objectifs :

- Elaborer un plan d'**actions prioritaires** comprenant
 - Des actions de prévention
 - Cohérentes au regard du diagnostic
 - Planifiées à plus ou moins long terme
 - Mentionnant un responsable de l'action
- ➔ Permet d'assurer un **suivi** et une **évaluation** régulière



Nom de l'Etablissement

Date

PLAN D'ACTIONS

Situation de travail	Mesure de prévention à mettre en œuvre	Responsable	Moyens alloués	Échéance	Suivi de l'action

Objectifs :

- Mesurer et évaluer la mise en œuvre de la démarche
- Améliorer et pérenniser celle-ci
- Développer votre autonomie en prévention des TMS



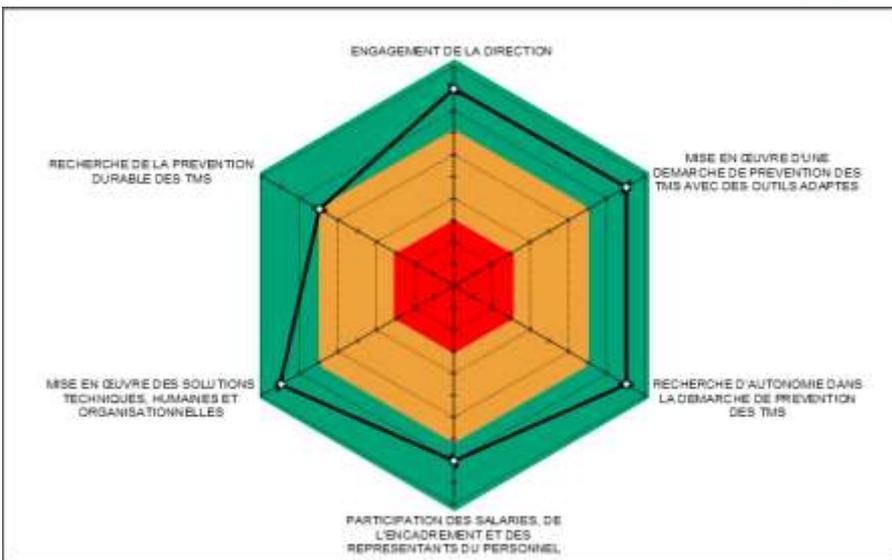


NOM DE L'ETABLISSEMENT

Date

TABLEAU DE BORD TMS

Nature	Nombre	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif salarié au 01/01/	Nombre de CDI	215	205	193	155	117
	Nombre de CDD		23	11	32	4
	Nombre de Total CDI + CDD	215	228	204	187	121



Ses facteurs de réussite

- Portée par le chef d'entreprise → Engagement
- Partagée au sein de l'entreprise → Pluridisciplinarité
- Fondée sur la réalité du travail → Diagnostic
- Cadrée par une personne → Montée en compétences
- Inscrite et structurée dans le temps → Echéancier

❑ Dispositif de Formation « Dirigeants »

Initier, piloter et manager son projet de prévention des TMS

- ❑ La compréhension du phénomène TMS (modèle plurifactoriel & probabiliste)
- ❑ La démarche de prévention des TMS : méthodologie & outils
- ❑ L'articulation du projet de prévention des TMS avec le programme TMS PROS
- ❑ Le pilotage du projet de prévention des TMS et la note de cadrage

Cible : Chef d'entreprise, d'établissement ou son délégataire

Durée : 1 jour

Formation animée par la Cramif

Référence formation / inscriptions : [D0101](#)

❑ Dispositifs de Formation « Personne ressource »

Si vous mobilisez une personne en interne, les **compétences** de cette personne ressource devront être :

- ✓ analyse de l'activité au sens ergonomique,
- ✓ conduite et animation de projet,
- ✓ sensibilisation / mobilisation des acteurs.

**En cas de besoin de montée en compétences de la personne mobilisée en interne,
les formations préconisées sont :**

- Formation «Devenir personne ressource du projet de prévention TMS» *
- Formation «Devenir chargé de prévention des TMS» *
- Formation sectorielle «Devenir animateur HAPA - Secteur Sanitaire et Médico-Social»*
- Formation sectorielle «Devenir animateur de prévention dans le secteur Transport Routier»*
- Formation sectorielle dans le secteur propreté «Devenir animateur de prévention TMS - APTMS»
- **Ou autre formation** amenant obligatoirement les compétences visées

**Formations dispensées par des organismes habilités :*

<https://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

Catalogue de formation et Fiches programme : <https://formation-prev.fr/cramif>

❑ Objectifs des formations « Personne ressource »

Personne Ressource du projet de prévention des TMS <i>(Dispositif général)</i>	Chargé de prévention des TMS <i>(Dispositif simplifié)</i>
1. Animer un projet de prévention des TMS	1. Se situer dans une action de prévention des TMS
2. Conduire la démarche de prévention	2. Mettre en œuvre la démarche de prévention
<p> 2. 1. Identifier le risque de TMS 2. 2. Détecter et hiérarchiser les situations pouvant générer des TMS 2. 3. Analyser et caractériser une situation de travail à risque de TMS 2. 4. Identifier des pistes de transformations des situations de travail à partir des déterminants </p>	
2. 5. Proposer un plan d'actions	2. 5. Identifier des perspectives
Cible : Etablissement de + de 150 salariés Durée : 5 jours et 2 demi- journées sur site	Cible : Etablissement de - de 150 salariés Durée : 3 jours et 2 demi- journées sur site
Formation animée par OF habilités Référence formation / inscriptions : D0104C	Formation animée par OF habilités Référence formation / inscriptions : D0104B

Pour les entreprises de
moins de 50 salariés

Subventions Prévention TPE

1- TMS Pros Diagnostic

Cible : Tous secteurs d'activités

Risques ciblés : Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

Moyens financés : 2 prestations possibles

- **Formation d'une personne ressource TMS et/ou**
- **Prestation ergonomique pour la réalisation d'un diagnostic et plan d'action.**

(Organismes de formation dans la liste indicative INRS de cabinets d'ergonomie).

Montant : 70 % de l'investissement HT plafonné à 25 000 €

Pour les entreprises de
moins de 50 salariés

Subventions Prévention TPE

2- TMS Pros Action

Cible : Tous secteurs d'activités

Risques ciblés : Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

Moyens financés : 2 prestations possibles

- **Tout matériel ou formation préconisé dans un plan d'actions issu d'un diagnostic ergonomique réalisé par une personne compétente en prévention des TMS.**

Montant : 50 % de l'investissement HT plafonné à 25 000 € pour un investissement minimum de 2 000 € HT

Le site TMS Pros

- Se connecter au site et accéder à ses outils

<https://ameli.tmspros.fr>



Bienvenue sur le nouveau site TMS Pros

Vos identifiants vous ont été communiqués par votre caisse régionale.

Si vous ne les avez pas reçus, merci de contacter votre caisse pour confirmer votre adresse de contact et créer votre nouvel accès.

Obtenir les coordonnées de votre contact en région

J'ACCÈDE À MON COMPTE TMS PROS

Identifiant

Identifiant = Siret sans espace

Mot de passe

Mot de Passe communiqué par courrier

[› Mot de passe oublié ?](#)

ME CONNECTER



MON PARCOURS



MON PROFIL



MES PIÈCES JOINTES



DOCUMENTATION



ACTUALITÉS



BESOIN D'AIDE

Etab Test 78

SIRET: 656666666000018

ADRESSE 75000

ACTUALITÉS

Offre de formation

Suivez une formation
10 mai 2021

CONSULTER

TMS Pros : la caisse régionale vous accompagne
13 avril 2021

CONSULTER



Tms, quelles conséquences pour les salariés et l'entreprise ?

Chantelle Lingerie et TMS Pros : un succès pour toute l'entreprise
13 avril 2021

CONSULTER

TMS PROS: BIEN AGIR MIEUX PREVENIR

Prévenir les TMS, c'est identifier, connaître et maîtriser les risques pour transformer durablement les conditions de travail. Principaux effets d'une démarche de prévention : l'augmentation de la productivité, la baisse de l'absentéisme, l'amélioration du climat social.

Agir en 4 étapes:

1

En quoi suis-je concerné ?

2

Par quoi commencer ?

3

Comment agir ?

4

Quels résultats pour mon entreprise ?

La mise à jour du profil est nécessaire afin d'accéder au parcours. Tant que le profil n'est pas mis à jour, le parcours n'est pas accessible.

POURSUIVRE MON PARCOURS

Mon tableau de bord



Ce tableau de bord regroupe des indicateurs vous permettant d'apprécier la situation de votre établissement au regard du risque TMS/lombalgies.

Il doit être mis à disposition et analysé régulièrement par les acteurs de l'entreprise.

Mis à jour annuellement, il sera enrichi à l'étape 4 de la démarche.

ACCÉDER A MON TABLEAU DE BORD >

JE METS À JOUR MON PROFIL

Etab Test 98

Siret : 77777777000018
adresse 75000

METTRE À JOUR

JE CONTACTE MA CAISSE RÉGIONALE CRAMIF

CONTACTER PAR MAIL



Etab Test 78

SIRET: 66666666000018

ADRESSE 75000

ACTUALITÉS



Suivez une formation
10 mai 2021

CONSULTER



TMS Pros : la caisse régionale vous accompagne
13 avril 2021

CONSULTER



Chantelle Lingerie et TMS Pros : un succès pour toute l'entreprise
13 avril 2021

CONSULTER

TMS PROS: BIEN AGIR MIEUX PREVENIR

Prévenir les TMS, c'est identifier, connaître et maîtriser les risques pour transformer durablement les conditions de travail. Principaux effets d'une démarche de prévention : l'augmentation de la productivité, la baisse de l'absentéisme, l'amélioration du climat social.

Agir en 4 étapes:



La mise à jour du profil est nécessaire afin d'accéder au parcours. Tant que le profil n'est pas mis à jour, le parcours n'est pas accessible.



Mon tableau de bord



Ce tableau de bord regroupe des indicateurs vous permettant d'apprécier la situation de votre établissement au regard du risque TMS/lombalgies.

Il doit être mis à disposition et analysé régulièrement par les acteurs de l'entreprise.

Mis à jour annuellement, il sera enrichi à l'étape 4 de la démarche.

ACCÉDER A MON TABLEAU DE BORD >

JE METS À JOUR MON PROFIL

Etab Test 98

Siret : 77777777000018
adresse 75000

METTRE À JOUR

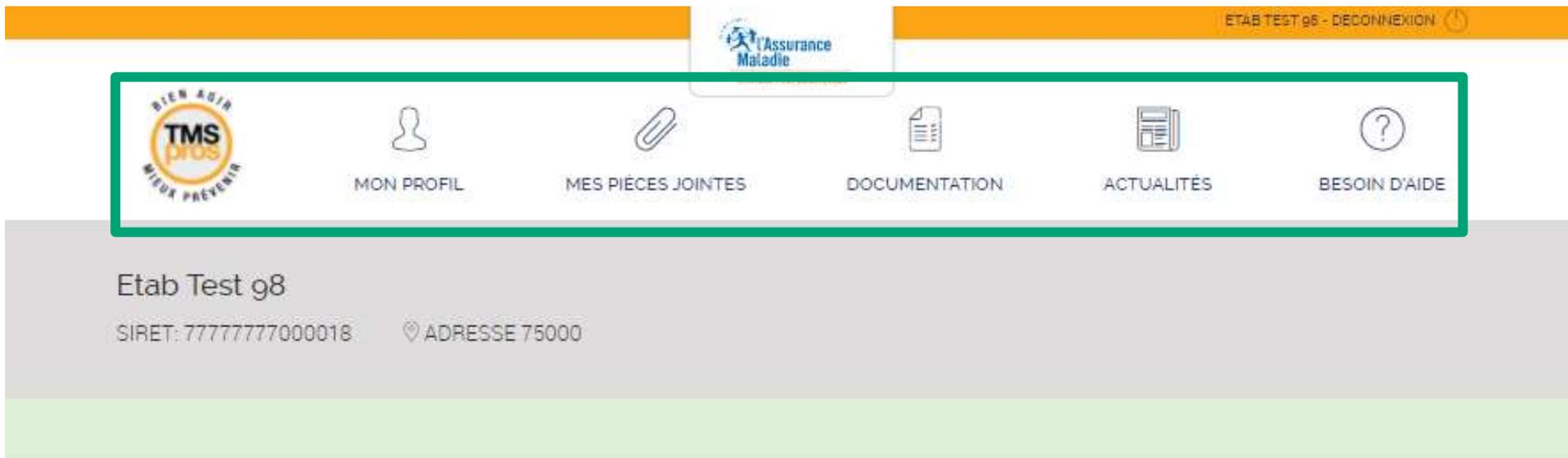
JE CONTACTE MA CAISSE RÉGIONALE

CRAMIF

CONTACTER PAR MAIL

Accès au parcours après avoir validé le profil.

Outils disponibles



The screenshot shows the home page of the TMS Pros website. At the top, there is an orange navigation bar with the 'l'Assurance Maladie' logo in the center and the text 'ETAB TEST 98 - DECONNEXION' with a power icon on the right. Below this is a white navigation menu with a green border, containing six items: 'TMS pros' (with a circular logo), 'MON PROFIL' (with a person icon), 'MES PIÈCES JOINTES' (with a paperclip icon), 'DOCUMENTATION' (with a document icon), 'ACTUALITÉS' (with a newspaper icon), and 'BESOIN D'AIDE' (with a question mark icon). Below the navigation menu, the user's name 'Etab Test 98' is displayed, followed by their SIRET number '77777777000018' and their address 'ADRESSE 75000'. The bottom of the page features a light green footer with the 'l'Assurance Maladie' logo and 'RISQUES PROFESSIONNELS' on the left, and the 'CRAMIF' logo with the tagline 'VOTRE INTERLOCUTEUR EN MÉTIERS' on the right.


MON PARCOURS


MON PROFIL


MES PIÈCES JOINTES


DOCUMENTATION


ACTUALITÉS


BESOIN D'AIDE

Etab Test 78

SIRET: 66666666000018

ADRESSE 75000

1 [En quoi suis-je concerné ?](#)

2 [Par quoi commencer ?](#)

3 [Comment agir ?](#)

4 [Quels résultats pour mon entreprise ?](#)

Q7 - Évaluez la maturité de la démarche de prévention des TMS de votre établissement avec l'outil de l'INRS « Evaluation de la démarche de prévention des TMS et des lombalgies ».

[A propos de cette question](#)

Télécharger et compléter la trame [Évaluation de la démarche de prévention des TMS \(XLSX\).xlsx](#)

 **PARCOURIR** Joindre le résultat de votre évaluation

Date de dépôt	Pièce jointe	Description
<input type="checkbox"/> 25/11/2020		Evaluation de la démarche.xls
 Supprimer la sélection		

Pour être complète et fidèle à la réalité de l'entreprise, l'évaluation de la démarche doit être réalisée par un groupe de salarié(e)s représentant les différentes fonctions de l'entreprise.

Q8 - Elaborez votre tableau de bord afin de suivre l'évolution chaque année de l'impact des TMS et du mal de dos dans votre entreprise à l'aide de l'outil proposé.

[A propos de cette question](#)

Télécharger et compléter la trame [tableau_de_bord_tms_vierge.xlsx](#)

Exemple [Tableau de bord TMS \(rempli\) \(XLSX\).xlsx](#)

Quiz sanitaire et social [quiz secteur sanitaire et social.xlsx](#)

 **PARCOURIR** Joindre votre tableau de bord

Date de dépôt	Pièce jointe	Description
<input type="checkbox"/> 25/11/2020		TdB.xls
 Supprimer la sélection		

RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun




MON PARCOURS


MON PROFIL


MES PIÈCES JOINTES


DOCUMENTATION


ACTUALITÉS


BESOIN D'AIDE

Etab Test 78

SIRET: 66666666000018

ADRESSE 75000

1  [En quoi suis-je concerné ?](#)

2  [Par quoi commencer ?](#)

3  [Comment agir ?](#)

4  [Quels résultats pour mon entreprise ?](#)

Q19 - Le dépistage a pour but de repérer et de hiérarchiser les situations de travail les plus à risque de TMS et de mal de dos. Pour y procéder, vous pouvez utiliser l'un des deux outils :

 [A propos de cette question](#)

Télécharger et compléter la trame [Dépistez les risques de TMS dans votre entreprise \(vierge\) \(XLSX\)_0.xlsx](#)

Exemple [Dépistez les risques de TMS dans votre entreprise \(exemple\) \(XLSX\).xlsx](#)

Trame secteur sanitaire et social [Dépistez les risques de TMS dans votre entreprise \(vierge\) - secteur sanitaire et social \(XLSX\)_0.xlsx](#)

Indiquez si votre dépistage a été réalisé et avec quel outil :

Oui, avec l'un des deux outils proposés

Oui, par un autre moyen

Non

Q20 - A partir du résultat de votre dépistage, vous avez identifié et hiérarchisé les situations de travail à risque (encaissement, soudage, picking, secrétariat, maçonnerie, machine emballeuse, manipulation de personnes malades ou dépendantes, ...).

 [A propos de cette question](#)

Votre projet de prévention doit maintenant être précisé avec votre personne ressource et formalisé au travers d'une note de cadrage qui complète la lettre d'engagement élaborée en Q9. Votre note de cadrage est nécessaire pour continuer votre parcours.

Télécharger et compléter la trame [TMS aide à la rédaction de votre note de cadrage \(DOC\).doc](#)



PARCOURIR

Joindre votre note de cadrage

Etape 1

8 questions

Documents associés :

- Quiz « En quoi êtes-vous concerné ? »,
- Evaluation de la démarche,
- Tableau de Bord.

Etape 2

12 questions

Documents associés :

- Aide à la rédaction de la lettre d'engagement,
- Aide à la rédaction de la note de cadrage,
- Outil d'aide au dépistage de vos TMS.

Etape 3

4 questions

Documents associés :

- Aide au diagnostic,
- Aide au plan d'actions.

Etape 4

4 questions

Documents associés :

- Votre évaluation de la démarche,
- Votre Tableau de Bord,
- Elaborés lors de l'étape 1.

Site TMS Pros – Valider une étape

Commentaires

 Commentaires de l'établissement

 Commentaires CSE/CHSCT/DP

Etape vue par CSE / CHSCT / DP

 Commentaires de la caisse régionale

Validation des étapes :

Espace dédié à l'établissement, aux membres du CSE et à votre interlocuteur de la CRAMIF permettant les échanges à la fin de chaque étape.

Sauvegarde des données après avoir cliqué sur « Enregistrer ».



MON PARCOURS



MON PROFIL



MES PIÈCES JOINTES



DOCUMENTATION



ACTUALITÉS



BESOIN D'AIDE

Mes pièces jointes

Cette page regroupe automatiquement l'ensemble des pièces jointes déposées dans votre espace au fil des 4 étapes.

Evaluation de la démarche de prévention des TMS et des lombalgies

Etape 1 - Q7

Etape 1 – Q7 Cette évaluation en début de démarche vous permet de procéder à un état des lieux initial, fixant un repère sur vos points forts et vos axes d'amélioration. Pour être complète et fidèle à la réalité de l'entreprise, l'évaluation de la démarche doit être réalisée par un groupe de salarié(s) représentant les différentes fonctions de l'entreprise. Lors de l'étape 4 de la démarche, une nouvelle évaluation vous permettra d'apprécier les progrès réalisés et les axes nécessitant encore votre attention.



[Evaluation de la démarche.xls](#)

Tableau de bord

Etape 1 - Q8

Ce tableau de bord regroupe des indicateurs vous permettant d'apprécier la situation de votre établissement au regard du risque TMS/lombalgies. Il doit être mis à disposition et analysé régulièrement par les acteurs de l'entreprise. Mis à jour annuellement, il sera enrichi à l'étape 4 de la démarche.



[TdB.xls](#)

Accès simplifié à vos documents.

Modification possible tout au long de la démarche.

ETAB TEST 78 - DECONNEXION

Documentation

Cette page regroupe un ensemble de documents pour vous aider à mettre en œuvre votre démarche TMS Pros. N'hésitez pas à la consulter régulièrement.

Tous concernés

Les TMS, il faut en parler. Pour vous aider, téléchargez ce guide.



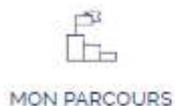
Affiche TMS Pros Salariés

Voici une affiche TMS Pros à destination des salariés pour les informer de la démarche en cours dans votre établissement.



Dépliant entreprises TMS Pros

Accès simplifié à la documentation mise en ligne. Documents téléchargeables et diffusables.



Actualités

E4 validée

» TMS Pros : des résultats probants pour l'entreprise Chantelle Lingerie

National

» TMS Pros : la caisse régionale vous accompagne

Régional

» Formation

» Dépliant TMS Pros

TMS Pros : des résultats probants pour l'entreprise Chantelle Lingerie

La célèbre entreprise de lingerie Chantelle a, elle aussi, décidé de s'engager dans la démarche de prévention TMS Pros, notamment au sein de son activité de logistique, très impactée par les TMS.

Parmi les résultats probants, l'entreprise enregistre une baisse de 80% de ses accidents du travail.



Accès simplifié aux actualités nationale et régionale mises en ligne.



Retour d'Expérience

SOCIETE METRO
Monsieur Jonathan BRESSOLLES
Responsable Prévention & Santé au Travail



METRO, 1^{er} PARTENAIRE

DES RESTAURATEURS & COMMERÇANTS INDÉPENDANTS



METRO

9

Entrepôts ciblés en
2014 de taille
différente (*du TRAD
à l'Eco3*)

≠

Des études spécifiques
menés sur différents
rayons :
*Caisse, ELD, Préparation
de Commandes,
Brasserie, Fruits &
Légumes, LS Frais*



Utilisation des outils préconisés
dans le cadre de la démarche
TMS Pros :
*tableau de bord, grille
d'observation RITMS3, grille
d'entretien, questionnaire
nordique*

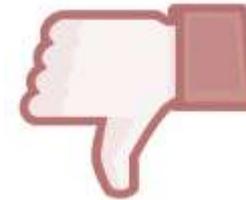


Des plans d'action
proposés pour chaque
entrepôt ciblés

9

Entrepôts ont validé
l'ensemble de la
démarche





- **Structuration d'une démarche** (utilisation des outils TMS Pros)
- **Identification des contraintes par rayons**
- **Vision globale** de l'activité
- **Prise de conscience** de l'entreprise de ce sujet
--> création de 6 postes de chargés de prévention
- **Mise en place** de certaines actions correctives : référencement d'outils, matériels, actions de sensibilisation, communication
- **Mise en avant de certaines bonnes pratiques existantes** à maintenir et/ou remettre en place
- **Echange de pratiques** sur la région IDF et accompagnement des contrôleurs de sécurité

- **Manque de portage** national au lancement de la démarche en 2014
- Identification d'**actions correctives** plutôt que préventives
- **Manque de suivi** des plans d'actions sur certains sites
- **Sensibilisation** des décideurs
- **Changement des acteurs** initialement impliqués dans la démarche (perte de l'historique)
- **Ressources dédiées** en interne au niveau local
- **Difficultés d'appropriation** de la démarche au niveau local
- **Absence de corrélation entre TMS PROS et DUERP**
- **Manque d'échange** sur les pratiques au national -
--> absence de capitalisation

QUELLE STRATEGIE POUR METRO FRANCE ?

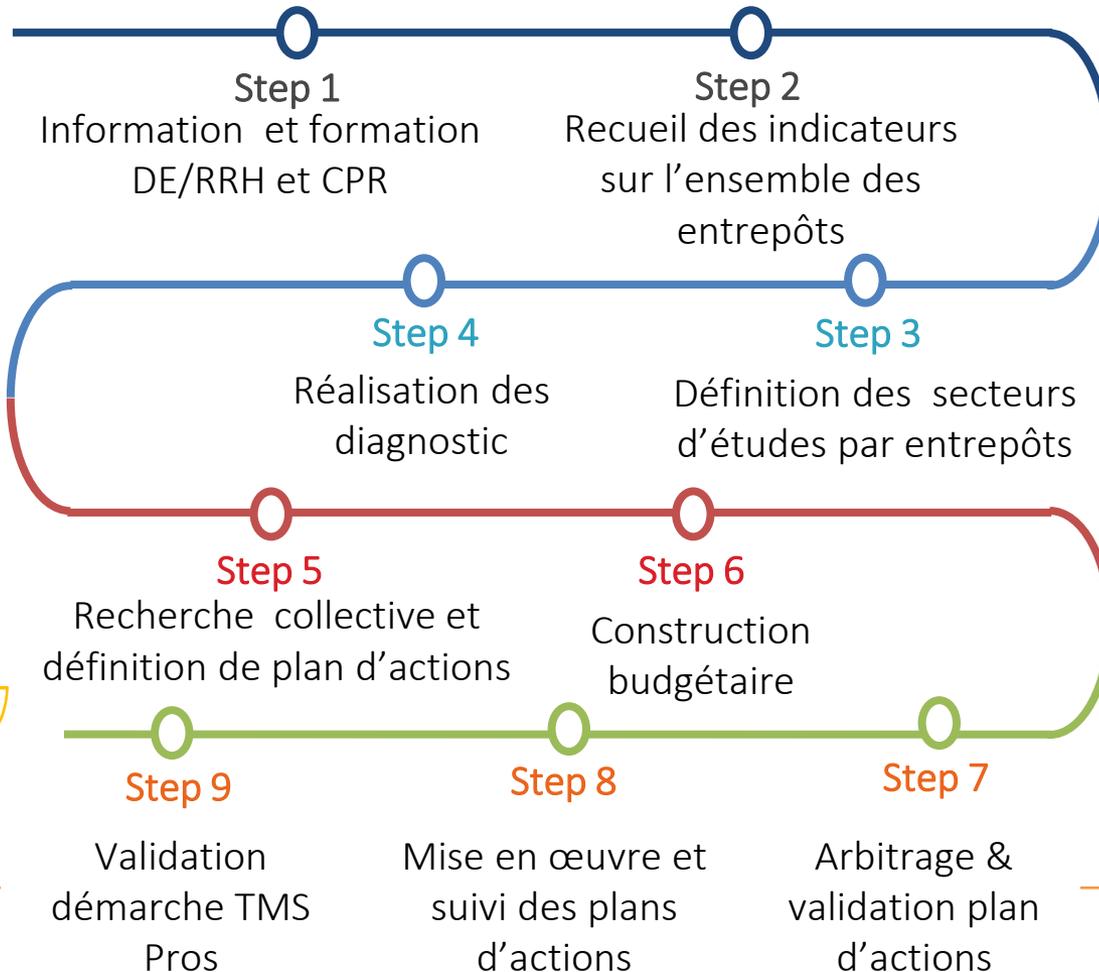
- Mise en place d'une **stratégie nationale** à travers la mise en place d'un comité de pilotage national et de comité de pilotage locaux
- **Animation** par le service prévention et santé au travail



Rôle du comité de pilotage National:

- **Porter** la démarche TMS Pros **au niveau de l'entreprise**
- **Partager les avancées** des travaux engagés au niveau global de la démarche
- **Intégrer la prévention le plus en amont** possible (dès les phases de conception, connaissance des projets) tout en assurant la cohérence des différentes actions engagées au sein de l'entreprise
- **Favoriser la prise de décision et l'arbitrage** en définissant des priorités annuelles nationales et en mettant en œuvre des plans d'action

QUELS ETAPES CLÉS ?





Liens et documents

- Site TMS Pros
<https://ameli.tmspros.fr/>
- Site AMELI Entreprises
<https://www.ameli.fr/entreprise/sante-travail/risques/troubles-musculosquelettiques-tms>
- Passer commande d'une prestation ergonomique dans le cadre d'une action de prévention des TMS
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20860>
- Aides financières
<https://www.ameli.fr/entreprise/sante-travail/aides-financieres-tpe-pme-comprendre-les-principes-cles>
- Site INRS
<https://www.inrs.fr/>
- Les risques psychosociaux
<https://www.inrs.fr/risques/psychosociaux/ce-qu-il-faut-retenir.html>
- Les mécanismes du stress
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=Anim-005>
- Méthode d'Analyse de la Charge de Travail
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206161>

Merci pour votre attention



@crédit photos METRO